

Début de la préparation des semis d'hiver

Météo : un mois de septembre froid

Pluies : retour d'un régime sec (sans précipitations) selon les secteurs. Par exemple, à Laval il est tombé respectivement 6 et 2 mm sur la première et seconde décade de septembre. Avec les prévisions météo, il est attendu 17 mm contre 61 mm selon les normales de la période 1981-2010. Certains secteurs ont été plus arrosés avec de 25 à plus de 40 mm. Début octobre, un front pluvieux est annoncé avec des quantités de pluie significatives.

Tab. : Pluviosité (mm) par décade (station de Laval/Entrammes)

	juillet			août			septembre		
	D1	D2	D3	D1	D2	D3	D1	D2	D3
2020/2021	31	5	23	21	1	3	6	2	6-15*
Moy. (1981-2010)	21	12	15	15	12	17	20	19	22

(x)* : pluviométrie prévisionnelle au 27/09

Températures : inversion des mois avec septembre plus chaud (23.4 °C de moyenne) qu'août (22.3 °C). De même le 07 septembre a connu la température maxi la plus élevée de l'année sur la station de Laval alors qu'en août le thermomètre n'a jamais dépassé le seuil des 30 °C. La première décade de septembre a été particulièrement chaude et sèche. Si août a été « froid », il est compensé par un septembre « chaud ».

Tab. : Température moyenne (°C) par décade (station de Laval/Entrammes)

	juillet			août			septembre		
	D1	D2	D3	D1	D2	D3	D1	D2	D3
2020/2021	17.3	19.9	19.5	17	18.7	17.4	21	17.5	15.4*
Moy. (1981-2010)	17.8	19	19.8	20	19.3	18.4	17.5	15.8	15
<i>Différence</i>	-0.5	+0.9	-0.3	-3	-0.3	-1	+3.5	+1.7	+0.4

(x)* : température moyenne prévisionnelle au 27/09

Céréales : préparer ses semis

Eviter les semis trop précoces

Les semis précoces ont 2 inconvénients principaux. D'une part, on augmente le risque d'une présence longue des **puçerons**. Les vols se déclenchent généralement à partir de 12°C. Pour des semis du 20-25/10, donc des levées au-delà du 5-10 novembre, le risque de contamination est faible. Par contre, si on sème début octobre, la période de risque est beaucoup plus longue et la protection beaucoup plus aléatoire. D'autre part, les semis précoces sont beaucoup plus favorables à la **levée des adventices**, notamment des graminées comme le vulpin, le ray-grass et les bromes. En Mayenne, il y a de plus en plus de cas de résistances (vulpin et ray-grass résistants aux sulfonilurées et aux antigaminées foliaires), donc la gestion par des leviers agronomiques de ces adventices est d'autant plus importante.

Par ailleurs, si on ne sème pas trop tôt, il est possible de pratiquer des **faux-semis** en octobre, ce qui est un moyen de diminuer le stock semencier.

Le principal inconvénient des semis tardifs (en dehors des problèmes d'organisation du travail) est le risque de **mauvais temps**, qui entraîne des difficultés pour semer en conditions correctes.

Les **orges** sont plus sensibles aux mauvaises conditions d'implantation (froid, excès d'eau). Retarder le semis présente donc plus de risques. On conseillera ainsi d'intervenir plutôt en début de période.

Pour en savoir plus, consulter les fiches n°6 (date de semis) et n°19 (faux-semis) du Guide agricole pour la réduction des produits phytosanitaires, réalisées dans le cadre de Phyt'eau Propre 53.

Limiter le risque de dérive avec le prosulfocarbe

Pour éviter la contamination de cultures non cibles (cultures pérennes, essentiellement des vergers en Mayenne), **il est obligatoire de respecter certaines conditions :**

- rayon de **500 m** : ne pas traiter avant récolte de la culture non cible
- zone **500-1000 m** : attendre la récolte ou respecter les horaires indiqués.

Par ailleurs, avec le prosulfocarbe, l'utilisation de **buses antidérives** est obligatoire.

La **plaquette « Prosulfocarbe, alternatives et solutions pour un meilleur usage »**, réalisée dans le cadre d'Ecophyto rappelle l'ensemble des précautions.

Un **outil, Quali'blé**, a été développé par Syngenta. Rentrer le code « Syngenta » et le nom de la commune puis cliquer sur la parcelle. Un code couleur indique le niveau de risque (+ de 1 km, 500 m à 1 km, - de 500 m).

Maïs : gestion des foreurs

Méthode de lutte

Avant la récolte, il est important de faire un bilan des infestations larvaires dans vos parcelles afin d'estimer le niveau de risque pour la prochaine campagne. Le meilleur moyen pour connaître le risque en pyrales et sésamies pour l'année prochaine est le comptage des larves avant récolte :

- Observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures. Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure, etc.).
- Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Si vous dénombrez **0,8 à 1 larve/plante**, la parcelle constitue alors un foyer de foreurs pour l'année prochaine. Dans ce cas-là des leviers agronomiques permettent de réduire drastiquement le stock de larves :

Méthode de lutte	Résultats
Broyage fin et au ras du sol	Réduction de 50% à 60% des larves
Broyage + Travail superficiel	Réduction de 75% à 80% des larves
Dessouchage des pieds	Réduction de 90% à 95% des larves

Le labour, permettant d'enfouir à une plus grande profondeur, sera plus efficace que les autres techniques de travail du sol.

Les premiers retours de nos comptages en Mayenne montrent des pressions globalement faibles de larves de pyrales et sésamies. Des larves de taille variables ont été observées indiquant des vols et des pontes échelonnées sur un même secteur.